

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****République française****Séance du 27 mai 2015 à 19h00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2015-05-02**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 14
- Absents exc. 1
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
20 mai 2015**Objet**
**Vente d'un terrain
communal****Date d'affichage**
28 mai 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme BOULANGE R.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A.	M. GIRARD G.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	M. MARTIN M.
Mme MARTIGNON S.	Mme PREVOT N.	

Etaient excusés :

M. MARION Julien Pouvoir à M. FALLITO Giovanni

Vente d'un terrain communal

Vu le projet d'aménagement de la place du Saule à Silly-sur-Nied et la mise en vente de deux parcelles communales à construire, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Roland GRABOWSKI, propriétaire de la parcelle cadastrée section 14 n° 240 sise 2 impasse de la cuve, souhaite acquérir le terrain communal jouxtant sa propriété, sous condition de l'accord des prêts par sa banque.

Il s'agit de la parcelle section 14 n° 233 diminuée de l'emprise du local UEM. La surface de cette parcelle est estimée à environ 6,5 ares et devra faire l'objet d'un métrage précis par un géomètre.

Son prix de vente serait fixé à 12.000 € de l'are.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la vente de cette parcelle et sur le montant de la transaction.

Après délibération :

- 14 conseillers se prononcent pour la vente dans ces conditions,
- Aucun conseiller ne s'abstient,
- 1 conseiller se prononce contre cette vente.

Le Conseil municipal,

Article 1 : APPROUVE la vente de la parcelle section 14 n° 233, diminuée de l'emprise du local UEM, à M. Roland GRABOWSKI pour un prix de vente de 12.000 € (douze mille euros) de l'are, sous condition qu'il dispose des financements avant le 30 juin 2015.

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Article 2 : AUTORISE le Maire à engager toute démarche nécessaire à la vente dudit terrain.

Fait à Silly-sur-Nied, le 27 mai 2015
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet